



Théâtre & éducation

Rapport financier de l'exercice 2016

Présenté en Assemblée générale du 19 avril 2017

En préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle nous vous rendons compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et nous soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Présentation des états financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent¹.

Toutes choses égales par ailleurs, ils sont donc parfaitement comparables aux résultats de l'exercice précédents.

A. Recettes

Nous avons trouvé utile de laisser figurer les années précédentes en plus de l'année N-1 pour une meilleure comparaison et une meilleure compréhension du montant des subventions accordées. Mais aussi pour que la mémoire ne se perde pas.

En euros	2012	2013	2014	2015	2016
Subventions nationales					
MCC	141 300	136 300	134 850	133 400	145 000
MEN	85 000	55 000	55 000	60 000	60 000
Subventions fléchées (Transvers'Arts+IDEA)					
DGLF				5 000	
DRAC Ile-de-France	15 000	18 000	12 920	12 083	0
DRAC Champagne-Ardennes	0	3 000	0	3 000	0
Région Ile-de-France	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Ville de Paris	8 000	5 000	5 000	5 000	10 000
TOTAL	259 300	227 300	217 770	228 483	225 000

¹ Ce rapport se fonde sur les données fournies par le précédent rapport financier ainsi que sur la balance analytique, le grand livre 2017 et le projet d'états financiers établi par le cabinet comptable en février 2017.

- **Le total des subventions est légèrement en diminution (-1,5 %),** et nettement inférieure aux dotations de 2012 (-14%). Il faut aussi signaler une répartition différente des subventions détaillée ci-dessus.

- Après trois années de baisses continues, le Ministère de la Culture et de la Communication a levé le gèle de la subvention. Celle-ci revient donc à un niveau comparable à celle de 2012 à **145 000 €** (avec une augmentation de 11 600 € par rapport à l'année 2015).

- Concomitamment à cette augmentation, il faut signaler un désengagement définitif de la DRAC d'Ile-de-France (-12 083 €) qui soutenait depuis 4 ans le projet Transvers'Arts, en tant qu'expérimentation. Le dispositif équivalent en Champagne-Ardenne, s'étant arrêté fin 2015 faute de coordination, la subvention de la DRAC Champagne Ardenne de (3 000 €) n'avait pas de raison d'être reconduite.

- La subvention du Ministère de l'Education nationale reste de **60 000 €**, identique à la subvention de 2015, confirmant la baisse de 35% opérée en 2013 et maintenue depuis.

- La Région Ile-de-France maintient sa subvention d'un montant de **10 0000 €**.

- L'engagement de Ville de Paris, après trois années, retrouve un montant légèrement supérieur à celui de 2012. Sa subvention pour 2016 s'élève à **10 000 €** (le double de celle de l'année 2015), le nombre d'enfants parisiens touchés par Transvers'Arts étant très importants.

Soit un total de subventions de 225 000 € pour l'exercice 2016 (228 483 € en 2015).

- **Les recettes propres de l'association sont en hausse,** comme elles l'avaient été sur l'exercice précédent. Les cotisations sont passées de 10 568 € à 11 212 € (elles étaient de 5 361 € en 2013). La variation légèrement à la hausse de ces recettes (+6%) confirme l'inversion de la tendance depuis 2011.

Les droits de copie privé s'élèvent à **6 529 € (+50%).**

Les ventes de publications à **696 € (+62%).**

Les prestations de services s'élèvent à **14 441 € (- 18 % par rapport à 2015),** dont 6 897 € de vente de formations.

Parmi les autres subventions liées à l'activité, nous retrouvons des **aides à l'emploi** du ministère du travail pour **20 831 €**, car l'augmentation de l'activité ainsi que le départ en formation d'une salariée ont demandé un renforcement ponctuel des effectifs. Cela a été possible grâce aux dispositifs d'emploi aidé (auxquels se rajoute un remboursement de l'AFDAS, concernant le congé individuel de formation, pour un montant de 12 878 €).

Enfin, suite aussi au cambriolage des locaux de l'association, l'assurance a versé **5 000 €**.

Cette augmentation globale des produits qui passent de 290 617 € à 307 809 € (+ 4,5 %) traduit une augmentation de l'activité, conformément aux engagements pris. Il pourrait laisser supposer une augmentation des recettes mais compte tenu des choix opérés par l'association (notamment la gratuité des formations), l'ensemble des recettes constatées ici est à contre balancer par une augmentation un peu plus forte des dépenses.

L'accroissement des charges constaté ici est le résultat de l'activité de l'ANRAT et donc, de sa santé intellectuelle, de sa force de proposition et de la concrétisation de ses actions. Mais cette force de propositions reste coûteuse. Les charges qui vont en face de ces recettes sont supérieures.

Le résultat est donc négatif.

B. Charges

Elles sont augmentation. Elles passent d'un total de 312 083 € à 328 876 € soit une augmentation du 3,7 % (un pourcentage inférieur à l'augmentation des produits de 4,5%). Cette augmentation avait été prévue au budget 2016 tel qu'il a été adopté lors de la précédente Assemblée Générale (qui s'élevait à 323 890 €). Cette augmentation de charges est donc en parfaite cohérence avec les perspectives d'activité annoncées et qui sont détaillées dans le rapport d'activités pour l'année 2016.

Parmi les activités qui s'inscrivent dans la continuité de l'action de l'ANRAT, nous signalons le développement du réseau et de la communication, le stage d'Avignon en juillet, le dispositif Transvers'Arts et les actions de transmission dispensées tout au long de l'année. Autant d'actions qui expliquent le montant des charges tout à fait similaire à celui de l'année passée.

Les frais fixes (loyer, téléphone, maintenance, etc.) restent stabilisés même s'il faut mettre en évidence une augmentation significative du loyer qui passe de 7 062 € à 16 000 € (+ 127%).

La masse salariale reste pratiquement sans variation sensible par rapport à l'exercice précédent : elle passe de 145 666 € à 150 475 €², soit une augmentation de 3,3%. Sur la totalité de ce poste de dépenses, 3,4% concerne les rédacteurs des fiches pédagogiques (5 528 €) et 3,3% concerne les formateurs (5 354 €). Le reste de cette charge (93,2%) représente l'équipe permanente de l'ANRAT.

A signaler enfin, parmi les dépenses exceptionnelles,

- la commande d'une évaluation du dispositif Transvers'Arts au laboratoire EMA de l'université de Cergy (2 385 €)
- les indemnités (3 478 €) de rupture conventionnelle avec une salariée présente dans l'association depuis 2008.
- les frais bancaires, restent toujours très élevés à cause du recours nécessaire au financement au titre de la Loi Dailly (713 €).

L'association s'était engagée d'une part à se refonder et d'autre part à se restructurer. Ces deux engagements sont parfaitement lisibles une fois de plus dans le bilan de l'exercice 2016 qui est dans la continuité de celui de 2015.

C. La trésorerie

Nous avons subi une nouvelle diminution des subventions, partiellement compensée par une augmentation du côté du Ministère de la Culture et du côté de la Ville de Paris.

² Ce montant est extrapolé du compte des « charges » de la Balance 2016.

Le volume de l'activité est assez stable par rapport à l'année dernière, donc sans une significative augmentation des charges. La maîtrise des dépenses a été parfaite en relation au budget prévisionnel approuvé par le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale. La trésorerie de fin d'exercice affiche un montant de 54 798 € avec une variation de -13 % par rapport à l'année passée.

D. Résultat et affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un **résultat négatif de 21 067 €** pour l'exercice 2016.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat aux "fonds associatifs", lesquels passeraient de 47 118 € à 26 051 €. Ce volume correspond à seulement un mois de dépenses.

La hauteur du résultat négatif est inférieure à la perte de subvention de l'association depuis 2012 (- 34 300 €).

Comme indiqué par le précédent rapport financier, l'effet de ciseaux - qui est clairement inscrit dans les résultats - poursuit l'érosion des fonds associatifs.

L'ANRAT, comme elle s'y était engagée, continue à développer son activité et entend continuer à le faire. Les coûts engendrés sont inévitablement en hausse. A ce développement s'ajoute l'inflation qui ne cesse de croître. Dans le même temps les subventions ne cessent de diminuer.

Si on peut se réjouir des déclarations officielles sur l'importance de l'éducation artistique et culturelle, on ne peut que constater qu'elles ne se traduisent pas dans les produits de l'ANRAT.

Cet effet de ciseaux conduira l'ANRAT à un résultat à nouveau négatif l'année prochaine. Si rien n'est modifié, cela conduira à un état de cessation de paiement à la fin de 2017.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Frédéric Simon et Antonio Palermo,
Trésorier et trésorier adjoint
21 février 2017